

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES DE QUÉBEC

Vol. VIII

QUÉBEC, JUILLET 1927

No 3

Ceux qui ont vécu les heures solennelles de la célébration du soixantenaire de la Confédération canadienne ont pris conscience que se levait l'aube d'une ère nouvelle. Notre patriotisme s'est agrandi et jamais il ne s'est affirmé avec plus d'unanimité et plus d'ampleur, plus de force et plus de fierté.

Ce sera-t forfaire, pensons-nous, à un tout naturel et premier devoir si Le Terroir n'enregistre, comme écho des belles fêtes du premier juillet 1927, les messages officiels des gouvernants au peuple canadien. Le DIRECTEUR.

Le Soixantenaire de la Confédération canadienne

1867-1927 — LES MESSAGES OFFICIELS

DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL :

“ Dans le premier discours que j'ai prononcé en arrivant dans ce Dominion comme représentant de Sa Majesté le Roi, j'ai déclaré que, pendant toute la durée de mon séjour, le simple mot “Coopération” inspirerait ma conduite. Ce mot, c'est tout le message qu'en cette heure solennelle, j'adresse au peuple du Canada.

A tous les citoyens, sans distinction d'origine ni de race, je demande de coopérer, généreusement, d'un commun accord et d'une volonté unanime, au bien-être collectif avec un sentiment de fière loyauté envers leur belle et grandissante patrie.

Dimanche prochain, lorsque nous nous assemblerons pour la cérémonie d'actions de grâces nationales, puissions-nous, d'un même cœur fervent, remercier la Divine Providence des bienfaits dont elle nous a comblés, et puissions-nous l'implorer de répandre sur nous ses lumières et ses bénédictions pour que nous sachions nous montrer dignes du splendide héritage qui nous fut donné et des grandes destinées que l'avenir ouvre devant nous.” WILLINGDON.

DU PARLEMENT DU CANADA, RÉOLUTION PASSÉE LE 14^e JOUR D'AVRIL 1927 :

RÉSOLUTION. — *“ Le Canada étant à la veille de célébrer le soixantenaire de sa constitution en Dominion, le Parlement canadien désire manifester son admiration profonde pour l'œuvre des pères de la Confédération et exprimer d'une voix unanime sa foi et sa confiance dans l'avenir de notre patrie et dans ses progrès comme membre du Commonwealth des nations britanniques, prêtant allégeance à Sa Majesté le Roi.*

Les projets de la célébration du soixantenaire avancement rapidement, et le Parlement souhaite ardemment que les fêtes prochaines commémorent d'une manière éclatante et enthousiaste la conclusion du pacte fédéral et le développement du Dominion. Nous espérons que cette commémoration augmentera la ferveur patriotique de notre peuple et nous apportera une conception plus claire de nos aspirations et de notre idéal, afin que, d'un océan à l'autre, puisse se développer un puissant esprit canadien et se manifester en toutes circonstances, une plus profonde unité nationale.”

DE L'HONORABLE PREMIER MINISTRE DU CANADA :

“ La création du Dominion du Canada, le 1^{er} juillet 1867, fut le résultat des efforts accomplis par des hommes différents par le tempérament, par la race, par les croyances religieuses et politiques, et qui s'unirent pour servir un idéal commun. L'union du Haut et du Bas-Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, qui forma le Canada des pères de la Confédération, n'était que le premier fruit de ces efforts. L'une après l'autre, de nouvelles provinces s'ajoutèrent au Dominion : le Manitoba en 1870, la Colombie britannique en 1871, l'Île du Prince-Edouard en 1873, et toujours le même esprit d'unité et le même idéal se manifestèrent, tant et si bien, qu'en 1905 la Saskatchewan et l'Alberta, récemment formées des territoires de l'ouest central, complétèrent la fédération des provinces qui rejoignent deux océans. Les immenses territoires et les espaces silencieux qui s'étendent au nord, vers l'inconnu, parlent plus éloquemment que ne pourrait le faire la stricte délimitation des frontières d'un pays dont les possibilités de développement et de croissance sont illimitées.

“ Tel est le Canada que nous connaissons aujourd'hui, soixante ans après sa constitution. Le soixantenaire de la Confédération donne lieu à des réjouissances nationales dans la paix et la sécurité, dans la confiance et la prospérité ; il offre, en même temps, l'occasion de la reconnaissance populaire envers les pères de la Confédération pour l'esprit d'unité qu'ils nous ont légué. Cet esprit d'unité, qui est le secret de notre expansion et de notre vie nationale, nous avons l'impérieux devoir de le conserver avec une ardente et inlassable ferveur.” W.-L.-MACKENZIE KING.